ATLANTIQUE VENDÉE

AGRICULTEURS

Vos tarifs au quotidien

Ensemble des prix de nos produits et services en vigueur au 1er janvier 2024

Tarifs TTC lorsque la TVA est applicable.

Prix public ne pouvant dépasser les montants indiqués hors variation de TVA.

SOMMAIRE

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte en euros P.4

Offres groupées de services P.6

Banque à distance P.8

Moyens et opérations de paiement P.10

Effets de commerce P.15

Irrégularités et Incidents P.16

Financements bancaires P.17

Épargne, titres et placements financiers P.21

Opérations à l'international P.24

Assurances et prévoyance P.28

Dates de valeur P.29

Résoudre un litige P.31

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte en euros

Ouverture, clôture

Ouverture de compte courant	GRATUIT
Services bancaires de base [1] : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité / Transfert de compte :	
• au sein du groupe Crédit Agricole	GRATUIT
• hors groupe Crédit Agricole	GRATUIT
Clôture de compte	GRATUIT

Gestion du compte

● Frais de tenue de compte	10,00 €/MOIS
● Commission de mouvement [2] (Elle s'applique à tous les mouvements passés au débit de votre compte à l'exception des mouvements correspondant aux opérations suivantes : prélèvements des intérêts débiteurs, commissions et frais au profit de la Caisse régionale, souscriptions de placements, remboursements de prêts auprès de la Caisse régionale)	0,065 % (MINI. 2,00 €/MOIS)
Mise en place d'une procuration	GRATUIT
Frais de recherche de documents [3]	
• simple (1 page)	GRATUIT
• complexe (de 2 à 4 pages)	12,42 € HT/PAGE
• complexe (5 pages et plus)	SUR DEVIS (MAXI. 417,67 € HT)
Attestation pour arrêté comptable / commissaire aux comptes	155,00 € HT/SIREN
Attestation diverses	17,00 € HT/ATTESTATION
Frais de gestion de compte inactif [4]	30,00 €/AN
Relevé annuel des frais bancaires [5]	GRATUIT
Délivrance de BIC/IBAN	GRATUIT
Frais d'envoi d'un courrier en recommandé	6,45 €
Cachet d'endos	13,00 € HT
Commande par le Crédit Agricole de documents réglementaires (ex : statuts, K-bis, etc...)	17,00 € HT/DOCUMENT

● Services inclus dans le Compte à Composer Agriculteur (services du socle ou d'un module souscrit par le client).

[1] Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.

[2] Du total des opérations passées au débit du compte au cours du mois précédent, certaines écritures sont exonérées

[3] Pour toute demande de document ou de recherche dont le coût total est supérieur à 50 €, un devis préalable pourra être proposé, sur demande.

[4] Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

[5] Disposition non applicable aux personnes morales.

Relevés de compte

Périodicité	Papier	Électronique
Mensuelle [1]	GRATUIT	GRATUIT
Quinzaine [1] (2 par mois)	1,10 €/RELEVE	GRATUIT
Décade [1] (3 par mois)	1,10 €/RELEVE	GRATUIT
Tous les jours ouvrés [1]	1,10 €/RELEVE	GRATUIT

Coffre-fort

Frais de location de coffre-fort

	Tarif annuel/coffre	Valeur déposée maxi
catégorie 1 (taille petit/moyen)		
- Niveau assurance 1	76,67 € HT	16 000 €
- Niveau assurance 2	100,83 € HT	46 000 €
- Niveau assurance 3	262,50 € HT	152 500 €
catégorie 2 (taille grand/très grand)		
- Niveau assurance 1	125,83 € HT	16 000 €
- Niveau assurance 2	170,00 € HT	46 000 €
- Niveau assurance 3	370,83 € HT	152 500 €
catégorie 3 (taille spéciale/tableau)		
- Niveau assurance 1	273,83 € HT	16 000 €
- Niveau assurance 2	296,67 € HT	46 000 €
- Niveau assurance 3	475,00 € HT	152 500 €

[1] Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Compte à Composer Agriculteur [1] : votre gestion au quotidien

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC ● dans ce dépliant.

Socle

Frais de tenue de compte actif	**À PARTIR DE 10,80 € HT/MOIS en fonction des flux confiés**
Commission de mouvement	
Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL Pro Rib Titres)	
Consultation et gestion de vos comptes sur SmartPhone (Ma Banque)	
E-relevé et relevé de compte (quinzaine)	
Solde journalier par mail ou sms (du lundi au vendredi jours ouvrés)	
Information de mise à disposition de vos moyens de paiement par mail ou SMS	
Chèques crédités en jour de remise	
Assurance de vos moyens de paiement (SécuriCOMPTE Agri Plus) [2]	
Accès aux Services Experts de Pleinchamp Pro [3]	

Tarification du socle selon le chiffre d'affaires confié (CA)

	Cotisation mensuelle/compte
CA ≤ 30 000 €	10,80 € HT
CA > 30 000 € et ≤ 2 000 000 €	19,65 € HT

Module Placement programmé

Placement de l'excédent de trésorerie sur des supports d'épargne	1,05 €/MOIS
Module Epargne Placement Dynamisé Déléguez à votre banque la gestion quotidienne de votre trésorerie excédentaire par souscription et rachat d'OPCVM (choisies avec votre conseiller parmi une liste proposée)	4,80 €/MOIS

[1] Les produits composant le Compte A Composer Agriculteur (tarification non soumise à TVA) peuvent être vendus séparément. Soumis à la TVA en vigueur. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date d'anniversaire du contrat.

[2] Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

[3] Les Services Experts sont des services proposés par la SASU Pleinchamp, Société par Action Simplifiée à associé Unique au capital de 2.632.080 euros, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12 place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex.

Autres offres groupées de services

Cotisation mensuelle à une offre groupée de services (fin de commercialisation 12/11/2012)

Compte-Service Agriculteur [1] :	
• sans découvert non confirmé	**11,65 € HT**
• avec découvert non confirmé ≤ 4 000 €	**19,00 € HT**
• avec découvert non confirmé de 4 001 € à 8 000 €	**23,70 € HT**
• avec découvert non confirmé de 8 001 € à 16 000 €	**30,40 € HT**

Cotisation mensuelle à une offre groupée de services (fin de commercialisation 12/01/2009)

Le Compte-Service Agriculteur - Produit qui n'est plus commercialisé

Compte-Service Agriculteur [1] :	
• avec ouverture de crédit de 0 € à 4 000 €	**19,45 € HT**
• avec ouverture de crédit de 4 001 € à 8 000 €	**24,00 € HT**
• avec ouverture de crédit de 8 001 € à 16 000 €	**30,80 € HT**
• avec ouverture de crédit de 16 001 € à 24 000 €	**41,30 € HT**
• avec ouverture de crédit supérieur à 24 000 €	**47,15 € HT**
Compte-Service Agriculteur sans ouverture de crédit	**11,65 € HT**

[1] Les produits composant le Compte-Service Agriculteur (tarification non soumis à TVA) peuvent être vendus séparément

Banque à distance

Téléphone avec Filvert service vocal (consultation des comptes)

Au 09 693 693 10	COÛT D'UN APPEL LOCAL, SELON OPÉRATEUR

Services par SMS

Authentification forte par SMS	GRATUIT

Services d'alertes par SMS ou par mail

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte et/ou mini relevé de compte

Mini-relevé de compte (2 par semaine)	2,50 €/MOIS
Alerte écrêtage	0,31 €/ALERTE
● Alerte écopage	0,31 €/ALERTE
Alerte sur seuil, solde ou opération	0,31 €/ALERTE
● Alerte essentielle mise à disposition moyens de paiement	0,31 €/ALERTE
Alerte souplesse du découvert	0,31 €/ALERTE
Alerte achat à distance	0,61 €/ALERTE
● Solde compte journalier	0,31 €/ALERTE
● Alerte solde débiteur	0,31 €/ALERTE

Gestion du compte à distance par internet - Crédit Agricole En Ligne (CAEL) : abonnement [1]

CAEL Pro Base (consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel)	GRATUIT
CAEL Pro Intermédiaire Rib Titres (CAEL Pro Base avec virements externes au périmètre professionnel, ordres de bourse)	GRATUIT
● CAEL Pro Rib Titres (CAEL Pro base avec virements externes au périmètre professionnel, consultation et gestion des effets, consultation des TPE, ordres de bourse)	8,10 €/MOIS
Accès utilisateur délégué (accès donné à un tiers au Service Crédit Agricole En Ligne)	GRATUIT
Accès aux opérations de bourse - Service de banque à distance par Internet :	
• Invest Store Initial	GRATUIT
• Invest Store Intégral :	
- À partir de 24 ordres par an	GRATUIT
- Moins de 24 ordres par an	99,00 €/AN

[1] Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

Application mobile Ma Banque

Consulter et gérer ses comptes professionnels depuis son mobile, avec des fonctionnalités adaptées	**TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT (HORS COÛT FOURNISSEUR D'ACCÈS)**

Bon à savoir !

Ces services de banque à distance sont accessibles depuis :
Le site internet www.ca-atlantique-vendee.fr
Nos applications mobiles - téléchargement et accès gratuit

Autres services

Pleinchamp **Accès au site www.pleinchamp.com** (hors Pleinchamp Pro [1])	**GRATUIT**
Tarif de l'abonnement à Pleinchamp Pro [1] :	**9,90 € HT/MOIS [2]**

- météo locale personnalisable
- analyses et avis d'experts des marchés Elevage
- analyses et prospectives des marchés Grandes cultures
- analyses et avis d'experts Energie
- analyses et avis d'experts Azote
- fiches pays afférentes à la filière viti-vinicole

Cet abonnement inclut également des contenus éditoriaux réservés aux Clients de Pleinchamp Pro.

Services d'échanges de données informatisées [3]

EDIWEB Saisie, transmission et validation du fichier d'ordre (sens Client-banque)	**14,90 €/MOIS**
Droit d'accès, mise à disposition du relevé journalier d'opération, saisie, transmission et validation de fichier d'ordre (France et international)	**19,00 €/MOIS**
EBICS Transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations	
EBICS T	**FORFAIT MENSUEL 44,00 €**
EBICS TS	**FORFAIT MENSUEL 46,00 €**
SwiftNet	
Forfait	**116,00 €/MOIS**

[1] Les Services Experts sont des services proposés par la SASU Pleinchamp, Société par Action Simplifiée à associé Unique au capital de 2.632.080 euros, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12 place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex.
[2] Voir limites et conditions sur www.pleinchamp.com.
[3] Validation des fichiers d'ordres nécessitant en complément l'abonnement à un certificat numérique (3SKey, Mon certificat RGS, Ma signature EDI…). Hors coûts de traitement des opérations.

Certificats électroniques [1]

Ma Signature EDI Premium sur mobile [2]	3,35 €/MOIS
Signature Performance [3]	2,75 €/MOIS
Swift 3SKey “Swift Secure Signature Key” [4], par token USB NG Pro	96,00 € HT/TOKEN POUR 3 ANS (MINI. 2 TOKENS)
CERTEUROPE MonCertificat RGS **	237,00 € HT POUR 3 ANS

Validation électronique

Authentification forte par Code PIN (pour deux signataires)	1,20 €/MOIS

Moyens et opérations de paiement

Espèces

Retrait d’espèces au guichet	GRATUIT
Versement d’espèces au guichet	NOUS CONSULTER
Coffre connecté	NOUS CONSULTER
Change manuel : achat et vente de billets de banque	4,00 % (MINI. 5,20 € MAXI. 29,40 €)

Chèques

Retrait de chéquier en agence	GRATUIT
Frais d’envoi de chéquier à domicile :	
• pli simple	GRATUIT
• pli recommandé AR	8,30 €
Carnet de remises	GRATUIT
Remise de chèques	GRATUIT
Frais d’émission d’un chèque de banque [5]	11,55 €
Confection de lettres-chèques (en fonction du nombre de chèques)	SUR DEVIS
Frais de traitement spécifique :	
• Chèque non standard (traitement spécifique hors norme interbancaire)	NOUS CONSULTER
• Chèque sur compte clos	NOUS CONSULTER
Frais de recherche et copie de chèque émis ou reçu (3 par page) :	
• simple (1 page)	GRATUIT
• complexe (de 2 à 4 pages)	12,42 € HT
• complexe (5 pages et plus)	SUR DEVIS
Frais d’opposition chèque(s) par l’émetteur	16,50 €/CHÈQUE
Frais d’opposition chéquier(s) par l’emetteur	16,50 €/CHÉQUIER
Paiement d'un chèque	GRATUIT
Télécollecte chèques	NOUS CONSULTER

[1] Les certificats permettent de signer électroniquement les opérations télé-transmises via EDI.
[2] Téléchargement et accès gratuits de l’application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L’utilisation de l’application nécessite l’ouverture d’un compte professionnel dans une Caisse régionale, un abonnement EDI WEB et la détention d’un certificat « Premium » obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat Signature Premium.
[3] L’utilisation du certificat Signature Performance requiert un abonnement EDI WEB.
[4] Validation des fichiers d’ordres nécessitant en complément l’abonnement à un certificat numérique (3SKey, Mon certificat RGS, Ma signature EDI…). Hors coûts de traitement des opérations.
[5] Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.

Monétique

Les cartes bancaires

Carte monnaie pour dépôt de fonds	GRATUIT
Carte « Mastercard Professionnel » à autorisation systématique et à débit immédiat	39,30 €/AN
Carte « Businesscard Mastercard » :	
• à débit immédiat	53,55 €/AN
• à débit différé	53,55 €/AN
Carte « Businesscard Executive Mastercard » :	
• à débit immédiat	127,60 €/AN
• à débit différé	127,60 €/AN
Frais de mise à disposition de la carte :	
• en agence	GRATUIT
• à domicile par pli simple	GRATUIT
• à domicile par pli recommandé AR	8,30 €
Modification du plafond de la carte	GRATUIT
Réédition du code confidentiel	10,70 €
Commande de carte en urgence	GRATUIT
Refabrication de carte (en cas de détérioration, perte ou vol)	GRATUIT

Bon à savoir !

Cartes / Cotisations
Pour toute souscription de plusieurs cartes de paiement sur un même compte, réduction de 50% sur la cotisation de la deuxième carte et des suivantes (réduction sur les cotisations les moins chères et sur le tarif de base).

Le logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma Banque ou auprès de votre Conseiller.

Autres opérations

SOS carte au 09 69 39 92 91	COÛT D'UN APPEL LOCAL SELON OPÉRATEUR
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	7,75 €

Opposition de la carte

Frais de mise en opposition de la carte : • par la banque • par le titulaire • par l'entreprise	GRATUIT

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro[1] dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
Carte BusinessCard Mastercard à débit immédiat ou débit différé	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT à partir du 5e retrait/mois civil
Carte Businesscard Executive Mastercard à débit immédiat ou débit différé	GRATUIT	GRATUIT

[1] Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°2021/1230 du 14 juillet 2021).

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) **:**	
• frais fixes	3,55 €/OPÉRATION
• frais variables	2,25 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
+ frais de conversion monétaire [1]	
Montant minimum des frais	7,00 €
Autres retraits d'espèces par carte [2] :	
• frais fixes	3,55 €/OPÉRATION
• frais variables	2,25 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
+ frais de change éventuels	
Montant minimum des frais	7,00 €

Paiement par carte

Paiement par carte en euro [3] dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	GRATUIT
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) **:**	
• frais fixes	0,24 € /OPÉRATION
• frais variables	2,25 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
+ frais de conversion monétaire [1]	
Autres paiements par carte [2] :	
• frais fixes	0,24 € /OPÉRATION
• frais variables	2,25 % DU MONTANT DE L'OPÉRATION
+ frais de change éventuels	

Acceptation des paiements par carte en euro

Frais d'adhésion aux réseaux monétiques	NOUS CONSULTER
Commission sur chiffre d'affaires :	
• en proximité	NOUS CONSULTER
• à distance	NOUS CONSULTER

[1] L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Europeenne (BCE). Voir exemples sur : ca-av.fr/frais-de-conversion-monetaire.

[2] Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°2021/1230 du 14 juillet 2021.

[3] Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°2021/1230 du 14 juillet 2021).

Équipements en proximité

Up2PAY Mobile [1] Up2pay Caisse Digitale [2] Up2pay Fidélité [3]	NOUS CONSULTER
TPE Fixe IP ADSL TPE Portable IP ADSL TPE Portable GPRS	NOUS CONSULTER
TPE éditeur lecteur de chèques	EN FONCTION DU NIVEAU DE SERVICE ET DES OPTIONS RETENUES
Logiciels	NOUS CONSULTER
Frais de réparation et mise en service TPE	NOUS CONSULTER

Services de paiement à distance et en ligne

Up2pay Par lien [4] (paiement à distance)	NOUS CONSULTER
Up2pay e-transactions [5] (paiement en ligne)	
• Offre Access :	
- abonnement mensuel	17,00 € HT
- coût par transaction du traitement monétique	0,15 €
- commission carte sur flux	NOUS CONSULTER
• Offre Premium :	
- abonnement mensuel	20,00 € HT
- coût par transaction du traitement monétique	0,15 €
- commission carte sur flux	NOUS CONSULTER
Frais d'impayés carte sur vente à distance	NOUS CONSULTER
Offre Téléphone Fax Courrier (n'est plus commercialisée)	
• Abonnement mensuel	29,00 € HT

[1] Up2pay Mobile fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre smartphone ou votre tablette, connectée en Bluetooth à un lecteur de cartes bancaires. Up2pay Mobile est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2pay Mobile avec AVEM (Société par Actions Simplifiée à associé unique, au capital de 7.680.270 €, dont le siège social est situé au 14 rue Louis Bleriot 35 172 Bruz Cedex, immatriculée au RCS de Rennes sous le n° 330 447 236).

[2] Up2pay Caisse Digitale fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre tablette numérique et d'un lecteur de carte connecté. Up2pay Caisse Digitale est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2pay Caisse Digitale avec AVEM.

[3] Up2pay Fidélité est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation de paiement de proximité avec votre Caisse régionale, d'un contrat de service Up2pay Fidélité avec AVEM et un terminal de paiement compatible.

[4] UP2PAY Par lien : Offre soumise à conditions générales et tarifaires qui nécessite la détention d'un compte bancaire professionnel au Crédit Agricole, et une connexion internet, sur ordinateur, tablette ou smartphone, pour l'envoi d'un lien de paiement par email et l'accès au portail de gestion Up2pay du commerçant, et pour permettre au client du commerçant de procéder au règlement de sa commande. Un abonnement téléphonique est nécessaire pour envoyer un lien de paiement par SMS.

[5] Up2pay e-transactions est une offre soumise à conditions générales et tarifaires, réservée aux professionnels immatriculés en France, hors place de Marché (Market Place). Nécessite la détention une convention de compte Crédit Agricole et la signature d'un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par carte l'avec option de Services e-transactions.

Relevés des commissions cartes

Envoi relevé hebdomadaire	**NOUS CONSULTER**
Envoi relevé mensuel détaillé (selon règlementation IFR*)	**NOUS CONSULTER**
Envoi relevé annuel	**NOUS CONSULTER**

* IFR : Interchange Fee Regulation règlement européen

Prélèvements SEPA [1] (SDD) [2] émis

Service SecurIBAN [3] (contrôle des coordonnées bancaires) **:**	
• frais de mise en service	**30,00€ HT**
• frais par demande de vérification	**0,70€ HT**
Demande d'un Identifiant Créancier SEPA [1] (ICS) **auprès de la Banque de France**	**51,50 €**
Domiciliation des prélèvements SEPA [1] (hors B to B)	**GRATUIT**
Prélèvements SEPA [1] télétransmis à l'encaissement [4] :	
• par fichier transmis	**GRATUIT**
• traitement à l'unité :	
- par prélèvement SDD Core	**0,30 €**
- par prélèvement SDD B to B	**0,34 €**
Abonnement pack prélèvement [5] SEPA [1] :	
• pack Prélèvement Confort	**1,40 €/MOIS**
• pack Prélèvement Confort +	**2,00 €/MOIS**
Traitement des rejets :	
• impayé SEPA [1] à la charge du remettant	**15,95 €**
• rejet technique	**GRATUIT**
• représentation automatique des impayés prélèvements CORE	**NOUS CONSULTER**

Prélèvements SEPA [1] (SDD) [2] reçus

Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA [1] B to B	**11,45 €**
Autorisation de paiement par prélèvement SEPA [1] SDD [2] CORE :	
• mise en place, mise à jour, suppression	**GRATUIT**
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA [1]	**GRATUIT**
Opposition sur SDD [2] :	
• sur Internet	**GRATUIT**
• en agence	**GRATUIT**
Rejet de prélèvement à la demande du client :	
• sur Internet	**GRATUIT**
• en agence	**GRATUIT**

[1] Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 30) :
[2] Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.
[3] Offre soumise à conditions permettant des vérifications auprès de banques adhérentes au réseau interbancaire SEPAmail (à ce jour BNP Paribas, groupe BPCE - Banque Populaire et Caisse d'Epargne, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, CIC, La Banque Postale et Société Générale). Renseignez-vous auprès de votre Conseiller.
[4] Si Transmission EDIWEB, SwiftNet, EBICS T ou EBICS TS.
[5] La souscription au « Pack Prélèvement » nécessite la souscription au préalable au service EDIWEB.

Virements SEPA[1] (SCT) émis

Opération libellée en euro à destination de la zone SEPA [1]

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet [2]	Agence
Frais par virement occasionnel :		
• vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	4,00 €
• vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,00 €
Virement instantané (SCT Instant Payment)	1,00 €/OPÉRATION	
ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA PERMANENT	**Internet [2]**	**Agence**
Frais de mise en place d'un virement permanent :		
• vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	4,00 €
• vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,00 €
Frais par virement permanent :		
• vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	GRATUIT
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT

Réception d'un virement instantané SEPA	GRATUIT
Refacturation des frais prélevés par les banques des bénéficiaires	MONTANT FACTURÉ PAR LA BANQUE DES BÉNÉFICIAIRES
Frais par virement sur support télétransmis (EDIWEB ou EBICS) [3]	0,17 €
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	NOUS CONSULTER

Autres moyens de paiement

Facture Acceptée à Échéance (FAE)	NOUS CONSULTER
Virements de Trésorerie (compensé) **:**	
• papier	13,80 €
• télétransmis EBICS / EDIWEB [3]	5,35 €

Effets de commerce

Effets à l'encaissement

Support papier :	
• Traitement par remise d'effet	3,90 €
• Présentation à l'acceptation, par effet	7,25 €
Télétransmission (EDIWEB ou EBICS) [3] **:**	
• Traitement par remise d'effet	0,68 €
• Présentation à l'acceptation, par effet	0,58 €
Support Crédit Agricole En Ligne [2] :	
• Présentation à l'acceptation, par effet	0,89 €
Prorogation, réclamation, avis de sort, par effet	19,20 €
Changement de domiciliation, par effet	19,20 €
Commission d'incident, par effet	19,20 €

[1] Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 30).
[2] Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.
[3] Si Transmission EDIWEB, SwiftNet, EBICS T ou EBICS TS.

Irrégularités et incidents

Incidents de fonctionnement sur compte

Commission d'intervention [1] : • par opération	8,40 € (MAXI. 3/JOUR)
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	GRATUIT
Agios sur découvert non autorisé [2]	NOUS CONSULTER
Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	15,42 € HT
Frais par paiement direct de pension alimentaire	100,00 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	100,00 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % DU MONTANT DÛ, AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 100,00 €
Commission de plus fort découvert	0,08% DU PLUS FORT DÉCOUVERT DE CHAQUE MOIS (PRÉLÈVEMENT TRIMESTRIEL)

Chèque

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	15,70 €
En cas d'interdiction bancaire : • frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	31,45 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu commission d'intervention inclus) **:** • montant du chèque inférieur ou égal à 50,00 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet) • montant du chèque supérieur a 50,00 € (Frais non prélevés en cas de nouveau(x) rejet(s) du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)	30,00 €/CHÈQUE 50,00 €/CHÈQUE
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	24,60 €/CHÈQUE
Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	GRATUIT

Prélèvement

Frais d'opposition sur prélèvement par l'émetteur	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision [3] : • si l'opération est < 20 € • si l'opération est ≥ 20 €	MAXI. MONTANT DU PRÉLÈVEMENT 20,00 €
Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	GRATUIT
Frais sur opération de recouvrement de créances : prélèvement retour impayé	16,00 €

[1] Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...
[2] Plafonné au taux de l'usure. Les taux d'usure sont à votre disposition gratuitement en agence.
[3] Les montants comprennent, s'il y a lieu, les commissions d'intervention.

Virement

Frais de non-exécution de virement (permanent ou occasionnel) **pour défaut de provision** [1] **:**	
• si l'opération est < 20€	GRATUIT
• si l'opération est ≥ 20€	20,00 €
Frais par virement rejeté par la Banque du bénéficiaire (raison réglementaire, compte clos…)	GRATUIT

Effet de commerce

Frais de rejet d'effet au paiement	29,50 €
Retour impayé LCR/BOR	19,45 €

Financements bancaires

Découvert autorisé - par ligne de crédit

Frais de dossier pour mise en place [2]	0,75 % (MINI. 95,00 €)
Commission de plus fort découvert	0,08 % DU PLUS FORT DÉCOUVERT DE CHAQUE MOIS (PRÉLÈV. TRIMESTRIEL)
Commission de confirmation	1 % (MAXI. 610,00 €/AN, PRÉLÈV. TRIMESTRIEL)
Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER
Intérêts débiteurs en cas de dépassement	NOUS CONSULTER
Assurance facultative	NOUS CONSULTER

Escompte - par ligne de trésorerie

Frais de dossier pour mise en place [2]	0,75 % (MINI. 95,00 €)
Commission de confirmation	1 % (MAXI. 610,00 €/AN, PRÉLÈV. TRIMESTRIEL)
Intérêts d'escompte :	NOUS CONSULTER
• Minimum par effet	9,15 €
Assurance facultative	NOUS CONSULTER

Cession de créance loi Dailly

Frais de dossier pour mise en place [2]	0,50 % (MINI. 132,00 €)
Frais par facture cédée	23,70 €
Frais par notification	23,70 €/CRÉANCE
Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER
Frais par bordereau	9,90 €/REMISE
Assurance facultative	NOUS CONSULTER

[1] Les montants comprennent, s'il y a lieu, les commissions d'intervention.
[2] Du montant du financement accordé auxquels s'ajoutent les frais de garantie.

Ligne de crédit mobilisable par billets

Frais de dossier pour mise en place [1]	0,75 % (MINI. 95,00 €)
Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER
Commission de confirmation	1 % (MAXI. 610,00 €/AN PRÉLÈV. TRIMESTRIEL)
Assurance facultative	NOUS CONSULTER

Affacturage

Affacturage classique :	
• EUROFACTOR PRO [2] (tarification au forfait)	NOUS CONSULTER

Crédit court terme

Frais de dossier Crédit court terme [1]	0,75 % (MINI. 95,00 €)
Frais de dossier pour crédit court terme ponctuel (billet à ordre,…)	0,75 % (MINI. 95,00 €)
Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER
Assurance facultative	NOUS CONSULTER

Crédit moyen terme d'investissement

Frais de dossier Crédit moyen terme [1] (hors AGILOR) : (demande en agence)	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ
• prêt ≤ 50 000 €	MINI. 190,00 €
• prêt > 50 000 €	MINI. 260,00 €
Frais de dossier Prêt Express Agri Pro (demande en ligne/Internet)	84,00 €
Frais d'étude crédit AGILOR par dossier de financement accordé :	
• ≤ 5 000 €	100,00 €
• > 5 000 € et ≤ 100 000 €	150,00 €
• > 100 000 €	200,00 €
Frais de dossier Crédit-Bail Mobilier	0,50 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ (MINI. 95,00 €)
Assurance facultative	NOUS CONSULTER

[1] Du montant du financement accordé auxquels s'ajoutent les frais de garantie.
[2] Crédit Agricole Leasing & Factoring, adresse postale : 12 place des États Unis - CS 20001 - 92548 Montrouge Cedex - France Siège social : 12 place des États-Unis - 92120 Montrouge France. Société Anonyme au capital de 195 257 220 Euros. R.C.S. Nanterre 692 029 457. Société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Société de courtage d'assurances - N° Orias 07 030 220 (www.orias.fr).

Aval et cautionnement bancaire

Engagement par signature : garantie à première demande, garantie de bonne exécution, caution de remboursement d'avance, caution de restitution d'acompte, caution douanes, caution fiscale, caution fournisseurs…

Taux de commissionnement	NOUS CONSULTER
Frais d'acte standard	37,00 €
Frais d'acte spécifique ou complexe	À PARTIR DE 115,00 €
Frais d'acte de garantie de passif	À PARTIR DE 190,00 €
Service e-caution	NOUS CONSULTER

Garantie

Hypothèque, mandat ou promesse d'hypothéquer (hors frais notariés) **:**	
• Mise en place	80,00 €
• Mainlevée partielle ou totale	160,00 €
Engagement ou Ordre irrévocable de paiement	60,00 €
Gage sur véhicule :	
• Mise en place	80,00 €
• Mainlevée (par véhicule)	50,00 €
Warrant agricole Prêts ≤ 20 800 € :	
• Mise en place [1]	56,00 €
• Mainlevée partielle ou totale [1]	36,00 €
Warrant agricole Prêts > 20 800 € :	
• Mise en place [1]	110,00 €
• Mainlevée partielle ou totale [1]	90,00 €
Gage sur matériel ou sur stock (hors frais d'intervenant externe) **ou nantissement de parts sociales** (société civile ou commerciale) **ou nantissement de fonds de commerce :**	
• Mise en place [1]	180,00 €
• Mainlevée partielle ou totale [1]	160,00 €
Nantissement d'actions de société :	
• Mise en place	80,00 €
• Mainlevée partielle ou totale	60,00 €
Nantissement d'assurance vie ou de produit d'épargne ouvert au Crédit Agricole (PEP's / DAT / Compte-titres / PEA / SCPI…) **:**	
• Mise en place	50,00 €
• Mainlevée partielle ou totale	50,00 €
Nantissement d'assurance vie ou de produit d'épargne ouvert hors Crédit Agricole (PEP's / DAT / Compte-titres / PEA / SCPI...) **:**	
• Mise en place	300,00 €
• Mainlevée partielle ou totale	300,00 €
Blocage de compte courant d'associé (mise en place ou levée)	40,00 €
Cession ou délégation de créances (mise en place ou levée) **:**	
• financement ≤ 100 000 €	23,70 €
• financement > 100 000 €	150,00 €

[1] Frais de greffe compris

Hypothèque aérienne :	
• mise en place	120,00 €
• mainlevée partielle ou totale	80,00 €
Hypothèque fluviale ou maritime :	
• mise en place [1]	180,00 €
• mainlevée partielle ou totale [1]	160,00 €
Garanties prises pour compte commun (pool bancaire) **par le Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée** (par Banque) [2]	163,00 €

Autres frais

Modification sur financement réalisé :	
• Simple (compte à débiter, date d'échéance, périodicité…)	26,80 €
• Complexe (changement d'entité juridique, garantie, durée, emprunteur, objet…)	108,00 € + 49,60 €/PRÊT SUPPL. (MAXI. 247,00 €)
• Modification de prêt sans avenant suite à mouvement d'associé	44,00 €/MOUVEMENT
Réaménagement de prêt	2 % DU CAPITAL RESTANT DÛ (MINI. 766,00 €)
Duplicata contrat de prêt	27,30 €
Réédition de tableau d'amortissement	27,30 €
Forfait de réédition des attestations annuelles des intérêts	27,30 €
Édition de décompte de prêt	15,60 €/LIGNE (MAXI. 3 LIGNES)
Attestations diverses concernant le prêt	15,45 €/ATTESTATION
Lettre d'information annuelle des cautions	GRATUIT
Frais d'étude d'expertise de dossier photovoltaïque / méthanisation	NOUS CONSULTER
Frais d'appel d'échéance (autre que échéance mensuelle)	5,25 €/ÉCHÉANCE
Mise en place d'une pause d'échéance non contractuelle	54,50 €

[1] frais de greffe compris.
[2] hors frais de garantie.

Épargne, titres et placements financiers

Épargne disponible

Livret Excédent Trésorerie	NOUS CONSULTER
Compte Épargne Agri	NOUS CONSULTER
Livret A, compte sur livret :	
• ouverture	GRATUIT
• taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme :	
• ouverture	GRATUIT
• taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER

Les placements financiers/opérations de Bourse : frais de courtage

Ordre de bourse en France [1]

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET	
Invest Store Initial :	
• % du montant de l'ordre	0,60% MINI. 9,00 €
• frais fixes à la ligne	GRATUIT
Invest Store Intégral [2] :	
• ordre ≤ 1 100 €	0,99 €
• ordre > 1 100 €	0,09 %
SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE	
Invest Store Initial :	
• % du montant de l'ordre	1,10% MINI. 14,65 €
• frais fixes à la ligne	6,77 €
Invest Store Intégral [2] :	
• ordre ≤ 1 100 €	0,99 €
• ordre > 1 100 €	0,09 % + FRAIS FIXES 9,99 €
SERVICES DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)	
Commision de Service de Règlement Différé (SRD) :	
• frais proportionnels [3]	0,02 %
• montant minimum	4,05 €
• commission de prorogation	EURIBOR 1 MOIS + 0,20 % MINI. 3,85 €

[1] Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.
[2] Si moins de 24 ordres exécutés sur l'année : 99,00 €/an.
[3] Taux appliqué chaque jour au solde par valeur des positions espèces SRD (achats- ventes) jusqu'à la cession ou la liquidation de ces positions.

Ordres de bourse sur bourses étrangères [1]

	INVEST STORE INITIAL	INVEST STORE INTÉGRAL [2]
Service de banque à distance par Internet	2,5 % du montant de l'ordre avec mini. 39,90 €	0,6 % du montant de l'ordre avec mini. 9,99 €

Les droits de garde seront prélevés sur le compte du client au mois de mars 2025 et calculés sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre 2024.

Les placements financiers : droits de garde

Les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Intégral (voir tarification du service en page 8) **sont exonérés de droits de garde sur les « Organismes de Placement Collectif » du groupe Crédit Agricole et sur toutes les actions.**

PAR AN, PAR COMPTE TITRE		
	Valeurs du Groupe Crédit Agricole	Valeurs hors du Groupe Crédit Agricole
Commission proportionnelle au montant du portefeuille [2]	0,25 %	0,42 %
Frais par ligne de titre coté [2]	GRATUIT	4,17 € HT

Montant des droits de garde (commission proportionnelle + frais par ligne) **au minimum de 16,67 € HT et au maximum de 320,00 € HT.**

Opérations diverses sur titres

Souscription de SICAV et FCP (commission sur OPC externe)	GRATUIT
Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole	NOUS CONSULTER
Frais sur titre non coté :	
• souscription / échange	1,20 % DANS LA LIMITE DE 200,00 €
• gestion des dividendes	21,00 €
• cession	1,20 % DANS LA LIMITE DE 150,00 €
Frais de recherche sur titre simple (1 page)	16,50 €
Frais de recherche sur titre complexe	SUR DEVIS

[1] Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.
[2] Gratuit pour les parts sociales, les actions Crédit Agricole S.A. et les Certificats Coopératifs d'Investissement Atlantique Vendée. Les détenteurs d'un mandat de gestion sont exonérés des droits de garde.

Autres services

Imprimé Fiscal Unique (IFU) :	
• délivrance	GRATUIT
• duplicata	16,50 €
Bilan patrimonial	NOUS CONSULTER
Relevé de titres	GRATUIT
Transfert total ou partiel de compte-titres dans un autre établissement	31,25 € HT/LIGNE 125,00 € HT/COMPTE

Épargne salariale : PESR CONVERGENCE [1]

Tarifs HT applicables à la date de signature du contrat, hors frais d'affranchissement.
Ils sont révisables annuellement au 1er janvier en fonction de l'évolution de l'indice INSEE des services constatés sur la période de 12 mois de l'année civile précédente, arrêtée au 1er octobre.

Plan d'Epargne Interentreprises (PEI) et Plan d'Epargne Retraite Collectif Interentreprises (PER COL-I)

Création, gestion du référentiel entreprise et des dispositifs (forfait annuel)	NOUS CONSULTER
Frais d'entrée PEI + PER COL-I	NOUS CONSULTER

[1] L'offre PESR CONVERGENCE est composée de deux « Plans » (PEI et PER COL-I). Amundi Asset Management – Société par Actions Simplifiée à associé Unique - SASU au capital de 1 143 615 555 euros - SIREN 437 574 452 RCS Paris - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 - Siège social : 91-93 boulevard Pasteur 75015 Paris – France.

Opérations à l'international

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos conseillers du Centre d'Affaires Internationales des Pays-de-la-Loire et de la Normandie sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer.

Compte en devises

Frais de tenue de compte	28,50 €/MOIS
Commission de mouvements [1]	0,087 % À 0,20 % (MINI. 12,00€/MOIS)
Frais de tenue de compte inactif en devises	30,00 €/AN (DANS LA LIMITE DU SOLDE DU COMPTE)

Aide à l'ouverture d'un compte à l'international

• Zone SEPA [2] • Hors zone SEPA [2] • Groupe Crédit Agricole	NOUS CONSULTER

Avance en devise

Frais de dossier	72,00 €

Change

Opération de couverture de change : (hors commission de change)	
• frais de dossier (achat ou vente à terme, Flexigain, Flexiterme et Option)	72,00 €
• commission de tirage Flexigain / Flexiterme	20,00 €
Commission de change : toutes les négociations de devises supportent une commission de change	0,10 % (MINI. 18,10 €)

[1] Du montant total des opérations passées au débit du compte, certaines écritures sont exonérées.
[2] Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 30)

Moyens de paiements - encaissement/export [1]

Virements reçus hors zone SEPA [2]	**15,75 €/VIREMENT**
Remise de chèques payables sur l'étranger :	
• « sauf bonne fin » (en euro ou en devises) : % par chèque	**0,10 %**
- mini.	**25,20 €/CHÈQUE**
- maxi.	**115,50 €/CHÈQUE**
• « crédit après encaissement » : % par chèque	**0,10 %**
- mini.	**25,20 €/CHÈQUE**
- maxi.	**115,50 €/CHÈQUE**
• frais d'impayé sur chèque remis	**40,20 €**
Effets :	
• commission d'encaissement : % par effet	**0,15 %**
- mini.	**25,20 €/EFFET**
- maxi.	**115,50 €/EFFET**
• commission d'acceptation	**40,20 €**
• frais d'impayé par effet remis	**40,20 €**

Crédit documentaire export [1]

Commission (sur le montant de l'opération) **ou forfait :**	
• notification	**0,10 % (MINI. 120,00€)**
• confirmation	**NOUS CONSULTER**
• levée de document	**0,15 % (MINI. 150,00 €)**
• modification (hors montant et durée)	**0,10 % (MINI. 120,00€)**
• modification (montant et/ou durée)	**NOUS CONSULTER**
• commision de transmission	**79,00 €**
• mise en conformité des documents à la demande expresse du client	**95,00 €**
• paiement du crédoc	**NOUS CONSULTER**
• frais de Swift	**SELON DOSSIER**
• frais de banque étrangère	**(MINI. 21,00 €)**
	NOUS CONSULTER

Remise documentaire export [1]

Commission d'encaissement	**0,20 %**
	(MINI. 50,00 € MAXI. 248,00 €)
Commission d'acceptation	**40,20 €**
Frais d'impayé par effet remis	**40,20 €**

Garantie bancaire reçue (à première demande et garantie "stand by")

Commission (sur le montant de l'opération) **ou forfait :**	
• notification, modification	**0,10 %**
	(MINI. 120,00€ MAXI. 250,00 €)
• mise en jeu	**0,20 % (MINI. 168,00 €)**
• mainlevée de garantie	**42,00 €**

[1] Pour tout type de paiement reçu, des frais peuvent éventuellement être déduits du montant payé par les correspondants bancaires étrangers.

[2] Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 30)

Moyens de paiement - paiement/import

Virements hors zone SEPA [1] :	
• en agence	0,10 % (MINI. 18,40 € MAXI. 94,50 €)
• par Internet ou par EDI	0,08 % (MINI. 14,70 € MAXI. 75,60 €)
+ option frais « Share » (seuls les frais du Crédit Agricole Atlantique Vendée sont à la charge du donneur d'ordre)	GRATUIT
+ option frais « Our » (tous les frais y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)	18,10 €
Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent	9,35 €
Émission de chèques à l'étranger	NOUS CONSULTER
Commission de paiement par effet :	0,15 %
• mini.	25,20 €/EFFET
• maxi.	115,50 €/EFFET
• commission d'acceptation	40,20 €

Crédit documentaire import

Commission (sur le montant de l'opération) **ou forfait :**	
• ouverture (augmentation/prorogation)	1,30 % L'AN (MINI. 120,00 €)
• frais de Swift (émission de crédits documentaires import)	50,40 €
• utilisation (levée de document)	0,13 % (MINI. 120,00 €)
• modification (hors montant et durée)	120,00 €
• modification (montant et/ou durée)	1,30 % L'AN (MINI. 120,00 €)
• frais de Swift de modification	24,20 €
• commission d'irrégularité(s) à la charge du bénéficiaire	132,00 €
• frais de paiement à la charge du bénéficiaire	34,00 €

Remise documentaire import

Commission d'encaissement	0,20 % (MINI. 46,20 € MAXI. 152,25 €)
Commission d'acceptation	40,20 €

Garantie bancaire émise

Commission d'engagement (sur le montant de l'opération)	1,90 % L'AN (MINI. 123,00 €)
Frais d'acte standard	75,00 €
Frais d'acte spécifique	147,00 €
Frais d'acte de transmission	23,10 €
Modification (hors montant et durée)	55,00 €
Modification (montant et/ou durée)	1,90 % L'AN (MINI. 123,00 €)
Mise en jeu	NOUS CONSULTER
Mainlevée de garantie	73,50 €

[1] Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 30)

Frais de port

Frais de port :	
• frais de courrier express international	SELON DOSSIER (MINI. 47,30 €)
• frais de courrier express France	SELON DOSSIER (MINI. 23,10 €)

Opérations effectuées du fait de la réglementation internationale

Analyse, recherche, investigations sur opérations liées à la réglementation concernant les sanctions internationales (selon la complexité des traitements effectués)	NOUS CONSULTER

Divers

Copie de virement Swift	NOUS CONSULTER
Demande de copies	NOUS CONSULTER
Frais de recherches et d'investigations :	
• demande de sort sur transfert	11,25 €
• recherche de fonds	23,10 €
• réparation sur virement reçu	6,00 €
• renseignements commerciaux à l'international	NOUS CONSULTER
Cash Management International	NOUS CONSULTER
Ouverture de compte à l'étranger	180,00 €
Bons de cession, cautions pour absence de documents, attestations	25,00 €
Option : envoi par mail d'avis de réception de fonds et/ou de transfert de fonds	18,50 €
Accès CRÉDOC en ligne	GRATUIT
Accès Crédit Agricole Change en ligne	GRATUIT

Dates de valeur

Encaissements :	
• rapatriement	DATE INDIQUÉE PAR LA BANQUE ÉTRANGÈRE
• remise de chèque	JR CAI [1] + 6 JO [2]
• remise d'effet	DATE INDIQUÉE PAR LA BANQUE ÉTRANGÈRE
Décaissements :	
• transfert	JR CAI [1]
• chèque émis	JR CAI [1]
• effet domicilié	JR CAI [1]

[1] JR CAI = Jour de Réception au Centre Affaires Internationales à Angers.
[2] JO = Jour Ouvré.

Assurances et prévoyance

Assurance des personnes, pour vous et vos proches

Mon Assurance Décès Pro [1]	NOUS CONSULTER
Valeur Prévoyance Multipartenaires [1]	NOUS CONSULTER
Protection revenus Agri [1]	NOUS CONSULTER
Assurance des Accidents de la Vie professionnelle [2] **:** • initiale • intégrale	NOUS CONSULTER
PER Assurance [1] **: préparation de la retraite ou de la transmission**	NOUS CONSULTER
PrediAgri [1] **: contrat d'assurance vie à cotisation périodique** (n'est plus commercialisé)	NOUS CONSULTER
FloriAgri [1] **: contrat d'assurance vie multisupports**	NOUS CONSULTER

Assurance de votre activité professionnelle

Assurance multirisque agricole [1]	NOUS CONSULTER
Assurance et protection sociale de vous-même et de vos salariés : • complémentaire Santé [2] • assurances santé collectives [1]	NOUS CONSULTER

Assurance de vos biens professionnels

Assurance véhicule professionnel [2]	NOUS CONSULTER
Assurance des Automoteurs agricoles et de manutention [2]	NOUS CONSULTER
Responsabilité civile des mandataires sociaux [2] (RCMS)	NOUS CONSULTER
Cyber-protection [2]	NOUS CONSULTER
Assurance Agri [1] **:** • récoltes • des Prairies • grêle	NOUS CONSULTER

Autres services

PACK Pro Nexecur (télésurveillance) [3]	NOUS CONSULTER
SecuriCOMPTE Agri Plus [4] (garantie des préjudices subis en cas de perte et vol des moyens de paiement rattachés au compte professionnel avec les clés des locaux et véhicules professionnels, et les documents officiels)	4,00 €/MOIS/ COMPTE
SecuriHELP Agri [4] (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité - voir conditions générales)	NOUS CONSULTER
Devis assurances Biens et Personnes	GRATUIT

[1] Les contrats d'assurance sont assurés par PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 16 Boulevard Vaugirard – 75015 PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances.

[2] Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 442.524.390 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

[3] Prestation exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS, Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

[4] Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

Dates de valeur

Encaissements

Versement d'espèces	JOA
Remise de chèque(s)	JT + 1JC
Remise carte bancaire	JC + 1
Remise de LCR/BOR à l'encaissement, à l'escompte en compte et l'escompte en valeur	E [1]
Remise de LCR/BOR à l'escompte classique	JC [2]
Virement reçu	Date de réception des fonds
Remise d'avis de prélèvement SDD Core et BtoB	E [3]

Décaissements

Retrait d'espèces	J
Chèque émis	JT
Chèque de banque	J
LCR/BOR domiciliée présentée à l'échéance	E [4]
LCR/BOR domiciliée présentée au-delà de l'échéance de présentation	Jour de présentation
Émission d'un virement en faveur d'un compte	DE
Paiement d'un avis de prélèvement SDD Core et BtoB	E [4]

E : Date d'Échéance
BOR : Billet à Ordre Relevé
DE : Date d'Exécution
RAR : Recommandé avec Accusé de Réception
J : Jour de retrait au guichet
JOA : Jour Ouvré de l'Agence
OC : Ouverture de Crédit
EDI : Échange de Données Informatisées
JO : Jour Ouvré
JC : Jour Calendaire
LCR : Lettre de Change Relevé
JT : Jour de Traitement

[1] Avec un minimum de 5 JO entre la date de traitement et la date d'échéance.
[2] Le décompte des agios se fait à partir de la date de valeur incluse appliquée à la remise, jusqu'au lendemain inclus de la date d'échéance. Si la date d'échéance tombe un jour non ouvré, elle est reportée au 1er JO suivant. Un minimum de 12 JC est appliqué s'il y a moins de 12 JC entre la date de remise et la date d'échéance.
[3] Avec un minimum de 2 JO entre la date de traitement et la date d'échéance.
[4] Si la date d'échéance tombe un jour non ouvré, elle est reportée au 1er JO suivant.

Cartographie des zones européennes

- Pays de la zone Euro*
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

[1] Le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Résoudre un litige

En premier recours amiable : votre agence et le service client

Votre agence. Votre agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements sur le fonctionnement de votre compte ou sur l'utilisation des services mis à votre disposition et répondre à vos éventuelles réclamations.

Le service client. Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous avez la possibilité de formuler votre réclamation par écrit auprès de notre service client. Il s'efforcera de trouver la meilleure solution à votre différend.

Vous avez toujours la possibilité de formuler votre réclamation à l'oral ou par messagerie instantanée. Dans ce cas, si la réponse qui vous a été apportée ne vous donne pas immédiatement entière satisfaction et si vous ne disposez pas d'une copie datée de votre réclamation, nous vous invitons à la formuler par écrit. Notez que sans réclamation formulée par écrit, vous ne pourrez pas saisir le médiateur.

Pour saisir notre service client, vous pouvez écrire par courrier postal à l'adresse suivante : Crédit Agricole Atlantique Vendée, Service Qualité Relations Clients, Route de Paris 44949 Nantes Cedex 9, ou par mail : servicerelationsclients@ca-atlantique-vendee.fr.

Votre agence ou le service client accuse réception de votre réclamation écrite dans un délai maximal de 10 jours ouvrables à compter de l'envoi de votre réclamation. Votre agence ou le service client apporte une réponse à votre réclamation écrite dans un délai de 2 mois au plus tard à compter de l'envoi de votre réclamation.

Les cas particuliers :

- Si la réclamation porte sur un service de paiement, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.

- Si la réclamation porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante :

- Concernant les contrats assurés par Pacifica : Service Consommateurs Pacifica 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15

- Concernant les contrats assurés par Prédica : Predica – Service Clients 75724 Paris Cedex 15

- Concernant les contrats assurés par CAMCA : CAMCA – service clients - 53 rue La Boétie, 75008 Paris

A compter de la date d'envoi de votre réclamation écrite, vous recevrez un accusé de réception dans les **10 jours ouvrables** et une réponse à votre réclamation au plus tard dans un délai de **2 mois**.

- Si le litige porte sur un produit financier et que la réponse du service Client ne vous satisfait pas, vous pouvez saisir le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : http://www.amf-france.org)

ATLANTIQUE VENDÉE

www.ca-atlantique-vendee.fr

Document informatif à vocation non-publicitaire

Édité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée, société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : La Garde - route de Paris – 44949 Nantes Cedex 9. 440 242 469 RCS Nantes. N° TVA : FR 57 440 242 469. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 954. Titulaire de la carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce, Gestion immobilière, numéro CPI44012022 0000 00026 délivrée par la CCI de Nantes-Saint Nazaire, bénéficiant de la Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA - 53 Rue La Boétie 75008 PARIS. N° Identifiant Unique CITEO : FR234287_03EVGJ.
Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 Place de Budapest 75436 PARIS.
Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 Place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex.
Contrôlée par la Banque Centrale Européenne (Kaiser strasse 29-60311 Francfort sur le Main Allemagne).
Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02

Communication - 01/2024 - Réf. 07715_2024
Ne pas jeter sur la voie publique.

LE TRI FACILE